



**HAL**  
open science

# Licence professionnelle Électronique pour l'aéronautique et spatial

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Électronique pour l'aéronautique et spatial. 2011, Université de Rouen. hceres-02039775

**HAL Id: hceres-02039775**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039775>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LP12002172

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electronique pour l'aéronautique et spatial

## Présentation de la spécialité

La licence « Electronique », spécialité « Aéronautique et spatial » a pour vocation de former des techniciens supérieurs dans l'industrie aéronautique et spatiale. Elle apporte un approfondissement des connaissances déjà acquises à Bac+2 dans les domaines scientifiques, techniques et professionnels appliqués à l'électronique des télécommunications et de l'instrumentation.

Si elle vise préférentiellement le secteur de l'aéronautique et du spatial, ceux de l'automobile et des télécommunications sont aussi concernés. Les métiers visés sont ceux de technicien supérieur en bureau d'étude ou en production, technicien en mesures basse, haute fréquence et hyperfréquence, développeur en micro programmation en langage évolué, responsable développement de banc de tests. Ouverte en 2004, et à l'alternance en 2007, elle est le fruit d'une initiative commune entre l'IUT de Rouen et la société Thalès. Aujourd'hui, la formation bénéficie d'un partenariat très efficace avec l'association NAS (Normandie Aéroespace) qui fédère à l'échelle régionale les industriels du domaine.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18 puis 25
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	Néant
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	50 à 65 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	46 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	60 à 90 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si la licence présente un bilan positif sur l'ensemble des critères fondamentaux d'évaluation, il existe néanmoins des marges de progression importantes. L'insertion professionnelle est très satisfaisante mais on peut déplorer l'insuffisance de certaines données et on doit noter une tendance à la hausse pour les poursuites d'études. C'est sur le plan de l'implication des professionnels que la formation touche à l'excellence. Les partenariats sont à la fois diversifiés et intenses ; l'implication des milieux professionnels est manifeste tant au plan de la formation (près de la moitié des enseignements sont assurés par des professionnels et pour l'essentiel sur le cœur de métier) que la gestion et du pilotage de la licence. La place jouée par les contrats de professionnalisation et la formation continue en est une autre manifestation. On soulignera que la formation a été capable de bien intégrer une personne handicapée inscrite *via* un contrat de professionnalisation.



L'intégration de cette spécialité dans l'offre de formation de l'université est moins satisfaisante car le recours aux compétences de l'établissement, hors de l'IUT, reste faible. Les recommandations faites lors de la précédente évaluation ont certes été mises en œuvre mais de manière encore bien limitée. L'intégration est tout aussi déficiente au plan du recrutement des étudiants (aucun apport en provenance des licences générales). Même si les employeurs apprécient certainement, au moment de l'embauche des titulaires de cette licence, le bagage technologique acquis antérieurement en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) ou en DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) des étudiants issus de licence « EEA » (Electricité Electronique Automatisme) pourraient, avec éventuellement des compléments de formation, suivre avec profit cette spécialité. L'auto-évaluation conduite par l'établissement n'a pas eu un impact important sur le dossier dans la mesure où la formation satisfait bien aux attentes vis-à-vis de ce type de diplôme.

- Points forts :
  - Un bon bilan au plan de la réussite et de l'insertion professionnelle.
  - Une très forte implication des industriels de la région et le soutien de la branche concernée.
  - Un recrutement diversifié avec un équilibre entre formation initiale, formation en alternance et recrutement via la VAE.
  
- Points faibles :
  - L'implication des autres composantes scientifiques de l'université reste faible. Les compétences de l'établissement sont ainsi insuffisamment mobilisées.
  - Un flux en provenance des licences générales inexistant et le faible effort pour intégrer des publics plus divers, à l'exception des personnels venus de la société « ALCATEL ».

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'être vigilant sur la tendance à l'augmentation des poursuites d'études et de renforcer (ou de mieux mettre en valeur) des dispositifs facilitant l'insertion professionnelle des étudiants (simulation d'entretiens d'embauche par exemple). Il est absolument nécessaire d'assurer un suivi plus systématique des diplômés. La timide ouverture vers les autres formations scientifiques mériterait d'être rapidement consolidée tant au plan des formateurs que du recrutement des étudiants. La formalisation du conseil de perfectionnement et de son fonctionnement renforcerait utilement son rôle de pilotage.